

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

# DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 43 Nombre de Conseillers en exercice : 43 Nombre de Conseillers présents à la séance : 36 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 14 avril 2021

#### **OBJET:**

DE-21-04-1-11) CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LES VILLES DE VINCENNES ET SAINT-MANDE POUR L'ATTRIBUTION D'UN ACCORD-CADRE DE FOURNITURES DE PRODUITS ET ARTICLES D'HYGIENE ET D'ENTRETIEN DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET SUPPLEANT DE LA VILLE AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi quatorze avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 01 avril 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents: Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, Mme BALAGNA-RANIN.

<u>Absents excusés</u>: Mme GAUVAIN (pouvoir à M. LEBEAU), M. CHARDON (pouvoir à M. BONAVENTURE), Mme VALERO (pouvoir à Mme VOISIN), M. BOUKOBZA (pouvoir à Mme TOP), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE), Mme LE CALVEZ (pouvoir à M. SESTER), M. EPINAT (pouvoir à Mme GALL).

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210414-lmc1H8292H1-DE Date de réception en Préfecture : 19/04/2021 Date de Publication : 19/04/2021

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1414-3;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 14 avril 2021 approuvant la constitution d'un groupement de commandes entre les Villes de Vincennes et St-Mandé pour l'attribution d'un marché de fournitures de produits et articles d'hygiène et d'entretien ;

Considérant l'intérêt de la Ville de constituer un groupement de commandes afin de mutualiser les marchés publics et optimiser les dépenses publiques ;

Considérant la nécessité de désigner les membres (1titulaire et 1 suppléant) représentant la Ville au sein de la commission d'appel d'offres relative au groupement de commandes entre la Ville de Vincennes et Saint-Mandé;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 07 avril 2021,

### DÉSIGNE

- à la majorité (9 abstention(s) : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, GALL, MEZA-CAMPUZANO, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT, EPINAT,),
- Madame Annick VOISIN, Adjointe au Maire,
- Madame Brigitte GAUVAIN, Adjointe au Maire

en qualité de membres respectivement titulaire et suppléante de la Commission d'appel d'offres relative au groupement de commandes entre les Villes de Vincennes et St-Mandé pour l'attribution d'un marché de fournitures de produits et articles d'hygiène et d'entretien.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210414-lmc1H8

094-219400801-20210414-Imc1H8292H1-DE Date de réception en Préfecture : 19/04/2021

Date de Publication: 19/04/2021